

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: «Villa Tamaris», 1358 Bd JB Abel, 83000, Toulon

Siret: 477 793 459 00025 - Président: Claude Tequi

Tél : 07 87 75 93 09 - E-mail: [claudetequi.brest@orange.fr](mailto:claudetequi.brest@orange.fr)

Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



## Procès Verbal Assemblée Générale du 21 Mai 2021

Compte tenu de la pandémie du Covid-19, notre assemblée générale s'est tenue exceptionnellement par correspondance. 71 adhérents se sont exprimés, 10 ont votés par courrier et 61 ont votés directement sur notre site web sur un total de 250 adhérents.

Les résultats des votes sont les suivants :

### **Rapport Moral des années 2019 et 2020 :**

Présenté par le Président Claude Téqui, accepté à l'unanimité

Joint ci-après en annexe 1

### **Rapport d'Activité des années 2019 et 2020 :**

Présenté par le Secrétaire Patrick Doucet, accepté à l'unanimité

Joint ci-après en annexe 2

### **Rapport Financier pour l'année 2019 :**

Présenté par le Trésorier Jacques Boutet et accepté à l'unanimité

Joint ci-après en annexe 3

### **Rapport Financier pour l'année 2020 :**

Présenté par le Trésorier Jacques Boutet et accepté à l'unanimité

Joint ci-après en annexe 3

## **Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois**

### **Vote sur le renouvellement des membres du CA :**

Jacques Boutet : accepté à l'unanimité

Marie Danièle Corne : accepté à l'unanimité

Fleur Coutard : accepté à l'unanimité

Jeanine De Ganay : accepté à l'unanimité

Marcel Faivre-Chevrier : accepté à l'unanimité

François Régis Porquet : accepté à l'unanimité

Claude Téqui : accepté à l'unanimité

### **Vote sur l'élection des nouveaux membres du CA :**

Annie Pinard : accepté à l'unanimité

Yannick Hernandez : accepté à la majorité

**Le Président**

**Claude TÉQUI**

**Le Secrétaire**

**Patrick DOUCET**

## Annexe 1

au procès verbal de l'Assemblée Générale du 21 Mai 2021

### Rapport Moral

Depuis notre dernière AG du 6 juin 2019 et malgré la crise sanitaire survenue le 16 mars 2020, notre C.I.L a maintenu son activité. Durant cette période de 2 ans, nous nous sommes investis au quotidien pour l'amélioration du cadre de vie et pour la sécurité des habitants de notre quartier. Nous sommes et nous restons à l'écoute de l'ensemble de nos adhérents en cette période troublée due à la pandémie grâce à notre nouveau site et grâce à tous les mails que vous nous envoyez. Nous relayons vos doléances auprès des services concernés de la mairie en respectant en priorité l'intérêt général de notre quartier. Nous essayons de garder le cap fixé par nos prédécesseurs : que le Cap Brun et Le Petit Bois restent des endroits où « il fait bon vivre ».

C'est pourquoi nous intervenons souvent auprès des différents services de la mairie, autant que faire se peut, pour que notre quartier ne soit pas dénaturé par une urbanisation galopante.

Nos priorités à venir sont de nous rencontrer le plus nombreux possible à travers :

- nos activités particulières :

Le Repas de Quartier et le Vide Grenier qui constituent nos deux grands rendez-vous annuels avec les adhérents et habitants de notre quartier, deux rendez-vous qui contribuent à la cohésion et à l'amélioration de la qualité de vie.

Malheureusement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer de dates pour cette année, mais nous espérons sincèrement vous retrouver très nombreux dès que possible pour faire davantage connaissance et profiter d'un bon moment ensemble.

Nous vous tiendrons informé par mail et sur notre site web dès que nous serons autorisés à mettre en place ces deux événements.

- nos projets :

Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de mener à bien nos deux projets de Nettoyage de la Anse Tabarly et de Formation aux Gestes qui Sauvent. Nous les remettrons à l'ordre du jour dès que possible, et nous savons bénéficier du soutien de la Mairie pour chacun de ces projets.

Par ailleurs, comme beaucoup d'entre vous, nous avons constaté l'isolement que créait cette crise sanitaire, et plus particulièrement pour un public senior. C'est donc tout naturellement que nous avons demandé le soutien de la Mairie pour mettre en place une Formation / Initiation à l'informatique avec le contenu suivant :

## Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

- Comment Surfer sur le Web, les recommandations et les précautions à prendre
- Communication par mail, les recommandations et les précautions à prendre
- Utilisation des logiciels de visio-conférence (skype, etc.)

Là aussi, nous vous tiendrons informés par mail et sur notre site web dès que l'un de nos projets deviendra opérationnel.

Nous tenons à remercier Madame Pascale Janvier (Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Participative, des C.I.L et de la Solidarité de Quartiers) qui a pris la suite de Madame Feunteun, et Mr Bertrand Sevin (Responsable du service relations avec les C.I.L à la Mairie) pour leur écoute et le suivi qu'ils apportent à nos demandes.

Nos remerciements vont également à Mr Ludovic Dubois pour la création de notre nouveau site web, pour la qualité de son travail, pour le parfait respect de notre cahier des charges, ainsi que pour le respect du délai sur lequel il s'était engagé.

Ses coordonnées sont les suivantes : Tél : 06.59.98.11.01, Site : <https://www.toulon-informatique.fr/>

Nous souhaitons aussi remercier Madame Evelyne Maushart, auteure de nombreux livres sur Toulon, qui a rédigé pour nous l'article sur l'histoire de notre quartier du Cap Brun et du Petit Bois.

Pour terminer, nous adressons de nouveau à l'épouse et la famille de Pierre Pradines tous nos remerciements pour le travail qu'il a fourni pendant les 19 années passées au sein du notre Conseil d'Administration comme trésorier, organisateur du vide grenier et du repas de quartier. Nous gardons tous en mémoire sa grande simplicité et son sourire légendaire.

Enfin, un remerciement particulier à deux administrateurs : Mr Gérard Gachot, ancien président et Mr Michel Heger, ancien vice-président et photographe de notre CIL qui viennent de démissionner de notre Conseil d'Administration après de longues années de présence au sein de notre Conseil. Nous saluons la grande qualité des travaux qu'ils ont effectués pour assurer le rayonnement de notre CIL.

Merci à tous

Claude Téqui

Président du C.I.L

## Annexe 2

au procès verbal de l'Assemblée Générale du 21 Mai 2021

### Rapport d'activité

Ce rapport d'activité concerne exceptionnellement la période comprise entre notre dernière AG du 6 juin 2019 et l'AG de ce jour.

Dans le cadre de la démocratie participative, nous souhaitons non seulement transmettre les problèmes qui nous sont signalés, mais également faire connaître à nos interlocuteurs, chaque fois que possible, les solutions qui nous paraissent les plus adaptées.

#### 1) Demandes soutenues par le C.I.L auprès des Responsables Municipaux :

##### ➤ L'urbanisation galopante :

Il s'agit de l'avenir de notre quartier, et chacun comprendra bien que nous nous en préoccupions.

Face à cette bétonisation intensive avec une vingtaine d'immeubles collectifs en 2 ans, les réseaux d'évacuation des eaux de pluie, comme ceux des eaux usées sont-ils réellement adaptés ? Notre voirie est-elle réellement adaptée ?

Les services compétents de la Mairie nous répondent que sur la très grande majorité du Cap Brun et du Petit Bois qui est situé en zone UE, le nouveau PLU limite les constructions à du R+1 et oblige 2 parkings par logement...et nous avouent ne pas pouvoir faire grand-chose d'autre et, en tout état de cause, ne pas pouvoir empêcher un propriétaire de vendre son bien au plus offrant.

Soit, cela dit nous demandons avec insistance à nos élus de prendre en considération nos préoccupations et de mettre en place les conditions qui permettront de mettre un frein aux permis de construire d'immeubles collectifs pour que notre quartier pavillonnaire ne soit pas dénaturé, pour préserver notre qualité de vie et sauvegarder notre patrimoine !

##### ➤ La voirie de notre quartier

Par ailleurs, cette augmentation de l'urbanisation implique bien sûr à court terme l'augmentation de la circulation sur une voirie existante en mauvais état et pas toujours suffisamment dimensionnée.

Nous avons alerté sur les endroits les plus accidentogènes qui nous ont été signalés, comme les rétrécissements à l'entrée du Bd Amouretti (côté école du Cap Brun) et sur le chemin du Petit Bois (entre les intersections avec le chemin de Costebelle et avec le Bd de la Martille).

Nous avons également attiré l'attention pour que les investissements soient réalisés prioritairement sur les voies les plus fréquentées de notre quartier : Bd J.B Abel, Bd du Dr Bourgarel, Avenue de la Résistance, Bd de la Martille, Avenue Louis Sorel mais aussi les chemins de la Calade, de Montzey et sur les particularités du chemin de la Batterie Basse.

## Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Nous avons quelques fois entendu nos interlocuteurs avancer que des intérêts particuliers pouvaient parfois s'opposer à l'intérêt général, et qu'en conséquence les travaux étaient retardés, voire reportés sine die...

Pour information, la réfection des voiries est maintenant à charge de la Métropole (hormis les routes départementales).

A noter que nous avons généralement des réponses rapides concernant les trous dans la chaussée signalés ici et là, et nous sommes heureux d'avoir enfin bénéficié d'une réfection complète sur une partie de l'Avenue de la Résistance et une partie du chemin du Petit Bois.

La zone à 30 km/h, située au milieu d'une zone à 50 km/h, sur l'avenue de la Résistance (vers le Régina) nous paraissait injustifiée et elle était rarement respectée par les automobilistes. Combien d'habitants de notre quartier nous ont signalé avoir été doublés par la droite, voire menacés parce qu'ils roulaient à 30 km/h !

Notre demande a été entendue, cette zone 30 km/h a été supprimée et remplacée par 50 km/h comme le reste du tronçon.

### ➤ La Anse Méjean et le chemin de la Batterie Basse :

Les deux principales doléances exprimées par les riverains sont les suivantes :

Les problèmes de sécurité : La création d'un cheminement piétonnier sur ce chemin est demandée par de nombreux riverains. Le problème est très complexe compte tenu du croisement obligatoire des véhicules et de l'étroitesse de la chaussée. Nous préparons une synthèse claire et détaillée des propositions qui nous seront faites par les riverains afin de la soumettre dès sa finalisation à Mme Janvier et à Mr Sevin.

Les problèmes sanitaires :

Suite aux plaintes qui nous sont remontées concernant les odeurs pour le moins nauséabondes, plus particulièrement pour les riverains de l'Anse Méjean, nous appuyons leur demande pour que soit reconsidérée l'étude concernant la connexion au réseau des eaux usées pour l'Anse Méjean et le chemin de la batterie basse.

Il apparaît nécessaire par ailleurs que le nombre ou la capacité des poubelles et/ou la fréquence d'enlèvement des ordures soient revus à la hausse pour la période estivale.

### ➤ Protection de l'environnement :

Protection des posidonies : Nous sommes intervenu à nouveau auprès des pouvoirs publics pour les alerter sur le non-respect des règlements par certains plaisanciers et demander que des mesures soient prises pour préserver notre côte.

Gestion des déchets : Nous avons signalé régulièrement la présence de déchets qui encombrant les berges le long de la côte et sur le chemin des douaniers de la Anse Tabarly à la Anse Méjean.

## Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

- La paix et la sérénité de notre quartier :

La présence intermittente d'individus faisant à priori un « commerce discret » sur la Anse Tabarly nous a été plusieurs fois signalée et plus précisément depuis quelques temps sur l'espace situé à l'extrémité Est de cette Anse, entre la mer et la corniche Général de Gaulle. Nous pensons que le défaut d'entretien des végétaux, le défaut de nettoyage de la petite plage, ne permettent pas d'assurer le minimum de sécurité pour cette zone. La pose de caméra supplémentaire sur toute la Anse est fortement souhaitée.

- Le chemin des douaniers de la Anse Tabarly à la Anse Méjean :

Suite à un effondrement de la falaise survenu, il y a quelques années, à la hauteur de la résidence du Cap Brun, il n'est plus possible de pratiquer le sentier du littoral sur cette portion. Monsieur Nicolas Giraud, Chef de cabinet du Président de la Métropole, nous a informés que la situation est en cours de se débloquer, en effet le dossier successoral concernant la résidence du Cap Brun est maintenant clos. Des accords ont été convenus entre les héritiers et la Métropole qui n'attend plus que les préconisations du rapport d'Expert pour engager les travaux. Nicolas Giraud n'est pas en mesure pour le moment de nous fournir un calendrier des travaux.

Nous avons aussi mené des actions pour :

- des interventions ponctuelles sur des éclairages de rue défaillants
- demander l'élagage d'arbres ou d'arbustes qui empiétaient sur une voie ouverte à la circulation ou au passage des piétons et qui portaient atteinte à la sûreté et à la commodité du passage.
- créer un passage piéton à l'entrée du parking de la Anse Tabarly et pour repeindre ici et là des passages à moitié effacés.
- signaler des incivilités et des détérioration diverses.
- Faire l'inventaire des différents containers de déchets, leurs nombres, leurs localisations, leurs fréquence d'enlèvements.

Aux visites de quartier, dont les deux dernières se sont déroulées le 23 janvier 2020 et le 19 février 2021, Mme Pascale Janvier et Mr Bertrand Sevin ont rajouté un rendez-vous périodique tous les 2 à 3 mois afin d'avoir une communication plus fluide et d'assurer un suivi régulier de nos différents dossiers. Nous communiquons également régulièrement par téléphone ou par mail, au fur et à mesure des besoins et nos mails ont toujours reçu une réponse de la part des services de la Mairie.

### 2) Actions diverses :

En tant qu'adhérent de la Fédération des C.I.L de l'Est Toulonnais, nous avons participé à toutes les réunions qui ont pu être tenues. Cela nous permet d'être informés et de donner notre position sur des dossiers importants concernant notre Métropole, comme le Tramway, l'agrandissement à 2 fois 3 voies sur l'A57 de Benoît Malon à la Pierre Ronde, le «RER» Toulonnais, etc.

## Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

- Plusieurs études ont conclu que le Tramway était la meilleure solution, pour décongestionner notre centre ville et les entrées d'autoroutes Est et Ouest. Il est vrai que la configuration de notre Métropole située entre mer et montagne sur une largeur d'environ 1,6km est particulière. D'après ces mêmes études, le tramway serait une solution économiquement rentable sur le moyen et long terme. Nous avons soutenu ce projet avec la Fédération des C.I.L de l'Est Toulonnais

Cet avis n'a pas été partagé par nos élus qui ont tranché en abandonnant cette solution au profit des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

- Le projet du «RER» Toulonnais nous semble être une réponse pertinente au désengorgement de notre Métropole avec un impact environnemental moindre, car c'est l'infrastructure de la SNCF qui sera utilisée. Ce « RER » reliera une gare intermodale qui se situerait à la sortie de l'autoroute à St Cyr sur Mer jusqu'à l'aéroport de Hyères, avec une 2e branche jusqu'à Carnoules, et avec des fréquences de 15 minutes. Inutile de vous dire que ce projet emporte toute notre adhésion.

Nous sommes également adhérent de MART (Mouvement d'Action pour la Rade de Toulon et le littoral Varois). Nous avons des centres d'intérêt commun avec cette fédération d'associations et notamment sur les dossiers de pollution, de préservation du littoral, de remise en état du sentier des douaniers, et sur la protection contre les inondations des bassins versants.

### 3) Investissement Exceptionnel : la création de notre nouveau site web

Nous avons été contraints d'investir dans la création d'un nouveau site web, car le logiciel que nous utilisions pour les mises à jour n'était plus maintenu depuis quelques années. Cela impliquait des bugs à répétitions et des attaques de virus...et puis notre site n'était plus vraiment dans le coup !

C'est conscients de l'importance de la communication, et conscients que le web est devenu le mode de communication principal, que nous avons décidé d'investir dans la création d'un nouveau site sécurisé (https) et « responsive », c'est-à-dire un site adapté / PC, Tablette, Smartphone, TV pour vous offrir une navigation plus agréable.

Nous avons choisi le Système de Gestion de Contenu le plus répandu, à savoir WordPress. Ce CMS régulièrement actualisé et sécurisé présente l'avantage d'être simple à utiliser, ce qui permet de réaliser la mise à jour de notre site en interne.

Cela dit, nous aimerions enrichir notre site avec des photos illustrant l'histoire de notre quartier et nous remercions par avance tous ceux d'entre vous qui pourront nous apporter de nouvelles images.

### 4) Activités particulières :

La dernière édition de notre Vide-Grenier qui s'est déroulée le 23 juin 2019 a remporté, comme toujours, un franc succès auprès des habitants et exposants.

La dernière édition de notre Repas de Quartier qui s'est tenue le 28 juin 2019 a réuni de nombreux convives dans une ambiance très chaleureuse.



## **Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois**

Malheureusement, notre Vide Grenier prévu le 14 juin 2020 et notre Repas de Quartier prévu le vendredi 19 juin 2020 ont dû être annulés en raison des conditions sanitaires.

Je vous remercie pour votre attention.

Patrick Doucet

Secrétaire du C.I.L

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

## Annexe 3

au procès verbal de l'Assemblée Générale du 21 Mai 2021

Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis d'organiser l'Assemblée Générale de notre C.I.L du Cap Brun et du Petit Bois en 2020, c'est pourquoi nous vous présentons cette année les Rapports Financiers pour chacune des 2 années 2019 et 2020.

### Rapport Financier Année 2019

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	2490,00	Bureautique + Tirage plans	1390,94
Repas de quartier / Vide Grenier	2345,80	Repas de quartier	3320,39
		Cotisations Fédé + MART	70,00
		Apéros et vins	1000,00
		Taxe Vide grenier	52,00
		Assurance MATMUT	167,00
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4835,80</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6000,33</b>
<b>Solde débiteur = 1164,53 €</b>			

TRESORERIE	
Avoir sur Compte Courant au 31/12/2019	1428,29
Avoir sur Livret A au 09/01/2020 (dont Intérêts 2019 = 77,51)	10412,71

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

## Rapport Financier Année 2020

RECETTES		DEPENSES	
Cotisations	2229,52	Fourniture bureautique	375,00
Repas de quartier	0	Assurance MATMUT	173,44
Vide grenier	0	Hébergement OVH	21,16
		Cotisation MART	30,00
		Obsèques Pierre Pradines	100,00
TOTAL RECETTES	2229,52	TOTAL DEPENSES	699,60
<b>Solde créditeur = 1529,92 €</b>			

TRESORERIE	
Avoir sur Compte Courant au 31/12/2020	2958,21
Avoir sur Livret A au 09/01/2021 ( dont Intérêts 2020 = 54,26 )	10466,97

Comme vous pouvez le constater notre C.I.L ne perçoit toujours aucune subvention. Nos seules recettes proviennent de nos adhérents, et c'est ainsi que nous assurons notre indépendance financière. Je sou mets maintenant à vos votes ces 2 rapports financiers.

Cordialement

Jacques Boutet

Trésorier du C.I.L